

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n°2022/12/13-14-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 13 décembre 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,  
**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Considérant** le terme de la convention de partenariat signée le 28 février 2019 entre Aix-Marseille Université et l'incubateur inter-universitaire IMPULSE ;

**Considérant** que l'incubateur, association, est présidée par Monsieur Eric Berton ;

**Considérant** la délibération du Conseil d'administration de l'association IMPULSE en date du 8 décembre 2022 déchargeant de sa compétence Monsieur Eric Berton de conclure et signer les accords et conventions concernant Aix-Marseille Université ;

**Considérant** la volonté du Président Eric Berton de déléguer sa signature à Madame Laurence Corvellec, Directrice générale des services, pour la contractualisation des relations entre Aix-Marseille Université et IMPULSE si celle-ci était approuvée par le Conseil d'administration ;

### DECIDE :

**OBJET : Approbation de conclure la nouvelle convention de partenariat CISAM, entre AMU et l'Incubateur inter-universitaire IMPULSE**

Le Conseil d'administration approuve la nouvelle convention de partenariat CISAM, entre AMU et l'Incubateur inter-universitaire IMPULSE.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Membres présents : 20

Membres représentés : 8

Fait à Marseille le 13 décembre 2022,

  
**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université

